

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Date de convocation : 16/06/2017

Présents : Mmes et MM BORNOT Antoine, Nathalie BOSVIEL, GALLET Maurice, JAILLET Fabienne, LACROIX Guy, MEUNIER Magalie, MAIGNAN Catherine, MARECHAL Marie-Hélène, MONNOYEUR Michel, PAGET Hervé.

Absents non excusés : Magalie MEUNIER

Pouvoirs : Michel Monnoyeur arrivé en cours de séance, pouvoir à Maurice Gallet

Secrétaire de séance : Catherine MAIGNAN

---

### 1) Elections sénatoriales

Monsieur Maurice GALLET a été élu délégué du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs. Madame Catherine MAIGNAN, Monsieur Philippe BERNARD et Monsieur Hervé PAGET ont été élus suppléants.

### 2) Avancements de grades

Création d'un poste d'agent de maîtrise au 22 mai 2017 pour l'avancement de grade de Pierre PERNOT.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour l'avancement de grade de Magalie MOUGIN.

Suppressions d'un poste d'agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe aux mêmes dates.

### 3) Renouvellement contrat copieur

Le contrat du copieur arrivant à son terme, le conseil municipal décide de le renouveler aux mêmes conditions, l'ancien copieur sera remplacé par un copieur plus récent.

### 4) Carte avantages jeune

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide d'offrir la carte avantages jeune 2017/2018 aux jeunes de la commune de moins de 20 ans (nés après le 1<sup>er</sup> septembre 1997).

### 5) Facturation faucheuse à la commune du Pin

Une faucheuse d'accotement a été acquise avec la commune du Pin pour un montant de 5 150.03 € TTC, la moitié de cette somme sera facturée à la commune du Pin, un avenant à la convention d'utilisation du matériel sera établi.

### 6) ECLA sortie Courbette

Suite à la demande de la commune de Courbette de se retirer d'ECLA, et la validation d'ECLA, les conseils municipaux doivent se prononcer à leurs tours, le conseil municipal accepte ce retrait.

### 7) Informations et questions diverses

Urbanisme : demande de trois propriétaires de terrains situés en zone 2AU pour rendre constructible leurs parcelles par la modification ou la révision du PLU, cette urbanisation n'est pas prioritaire puisqu'un certain nombre de terrains en zones U et 1AU ne sont pas encore urbanisés.



*Séance levée à 19h15  
Le secrétaire de séance*